



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

Bulletin–No : 04/2026
Date : 2026-04-10
A - M - J

Nous fournissons les bulletins de la sécurité des navires à la communauté maritime. Visitez notre site Web à l'adresse www.tc.gc.ca/bsn-ssb pour voir les bulletins existants et aussi vous inscrire pour recevoir par courriel les nouveaux bulletins.



Subject: Nouveau cours en ligne sur la stabilité des bâtiments pour les gens de mer canadiens

Portée

Ce bulletin s'applique à :

- tous les gens de mer canadiens
- les établissements reconnus au Canada

Objet

Promouvoir un cours qui explique ce qui rend un bâtiment stable et comment différents facteurs influent sur la stabilité :

- le cours en ligne sur la stabilité des petits bâtiments de pêche

Contexte

La stabilité du bâtiment est un élément important de la navigabilité. Vos actions et vos décisions contribueront à la sécurité de votre bâtiment. Même si votre bâtiment est considéré comme sûr sur le plan structurel et respecte toutes les règles, de mauvaises décisions peuvent le faire chavirer. Comprendre les principes de base de la stabilité et la façon dont elle peut changer rapidement peut vous aider à prendre des décisions plus éclairées qui contribueront à maintenir le navire à flot.

Ce que vous devez savoir

Ce cours sur la stabilité est destiné aux gens de mer qui n'ont pas reçu de formation officielle sur la stabilité approuvée par TC (Construction et stabilité du navire, niveau 1 ou supérieur).

Mots clés :

Les demandes de renseignements sur le présent bulletin doivent être adressées comme suit :

1. Stabilité du bâtiment
2. Petits bâtiments de pêche
3. Cours en ligne

AMSP

Transport Canada
Marine Safety and Security
Tower C, Place de Ville
8th Floor, 330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N8

Contactez-nous au: securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

Canada 

Les gens de mer titulaires des documents suivants auraient avantage à suivre la formation en ligne sur la stabilité correspondant au type de bâtiment qu'ils exploitent :

- Brevet de service de capitaine de bâtiment de pêche, jauge brute de moins de 60
- Brevet de service d'officier de pont de quart d'un bâtiment de pêche d'une longueur de moins de 24 mètres
- Déclaration d'au moins sept saisons de pêche – Capitaine d'un bâtiment de pêche d'une jauge brute d'au plus 15 ou d'une longueur hors-tout d'au plus 12 mètres
- Certificat de formation d'aptitude de conducteur de petits bâtiments
- Carte de conducteur d'embarcation de plaisance
- Tout brevet d'aptitude, avec restrictions, de capitaine ou de premier officier de pont

Comment s'inscrire en tant que particulier

Ce cours est gratuit pour tous les gens de mer canadiens qui s'inscrivent à un cours en ligne à l'aide d'un [numéro de candidat \(CDN\)](#) valide. Le grand public peut également acheter un accès au cours par l'intermédiaire du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

1. Ouvrez un navigateur et inscrivez-vous auprès du CCHST pour suivre le [cours en ligne sur la stabilité des petits bâtiments de pêche](#)
2. Lorsque vous vous inscrivez avec un CDN, veuillez saisir les huit caractères, y compris les zéros. Si votre numéro CDN vous a été attribué récemment, veuillez patienter deux semaines afin que la base de données du CCHST soit mise à jour avant de vous inscrire
 - Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire deux semaines après l'attribution de votre numéro CDN, veuillez envoyer un courriel à TC.MSSVesselStabilityMgmt-GestionStabilitedesBatimentsSSM.TC@tc.gc.ca.
3. Après votre inscription, le CCHST vous enverra un courriel de confirmation avec un nom d'utilisateur et un mot de passe pour vous permettre d'accéder au cours. Connectez-vous à l'aide des renseignements fournis dans le courriel
4. Veuillez imprimer une copie de votre certificat de formation après avoir suivi le cours

Comment s'inscrire en tant que groupe

Le cours en ligne peut être dispensé en groupe par des établissements reconnus, des organisations canadiennes, des communautés éloignées et des groupes autochtones qui ont été approuvés par Transports Canada. Dans ce cas, les participants individuels n'auront pas besoin d'obtenir un CDN pour accéder gratuitement au cours. Transports Canada prendra en charge les frais d'inscription.

Pour en faire la demande, envoyez un courriel à l'adresse TC.MSSVesselStabilityMgmt-GestionStabilitedesBatimentsSSM.TC@tc.gc.ca. Vous devez inclure ce qui suit :

- nom de l'organisation/de l'entreprise

- adresse de l'organisation/de l'entreprise
- nom et adresse de courriel du coordinateur de programme
- nom(s) et adresse(s) de courriel du/des responsable(s) du cours

Norme de service

TC déterminera si un cours de groupe sur la stabilité est approuvé dans les 10 jours ouvrables suivant la réception d'une demande complète.

Besoin d'aide?

Courriel : TC.MSSVesselStabilityMgmt-GestionStabilitedesBatimentsSSM.TC@tc.gc.ca